

## **Évaluation de suivi des cursus « Informatique »**

**2016-2017**

### **RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI**

**Institut d'enseignement de promotion sociale de la communauté française  
(IEPSCF) - Colfontaine**

**Bachelier en Informatique de gestion**

Comité de suivi :  
M. Fabrice KORDON et Mme Anne PIRET

**19 juin 2017**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation de suivi des cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2011-2012.

Dans ce cadre, M. Fabrice KORDON et Mme Anne PIRET<sup>1</sup>, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 31 janvier 2017 à l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la communauté française (IEPSCF) de Colfontaine. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit le bachelier en Informatique de gestion, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2011<sup>2</sup> ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Un entretien supplémentaire a été organisé lors de la visite de suivi à l'IEPSCF Mouscron, le 21 février 2017, visant à examiner plus spécifiquement les éléments liés la codiplomation du bachelier, avec l'ensemble des directions des établissements concernés. Les représentants de l'IEPSCF Colfontaine, de l'IEPSCF Mouscron et de l'IEPSCF Péruwelz y ont participé ; la direction de l'IEPEPS de Wallonie Picarde, établissement qui devrait entrer dans la codiplomation à partir de septembre 2017, s'est, quant à elle, trouvée empêchée d'y participer. Les éléments de ce rapport ont été soumis à l'ensemble des représentants des quatre établissements pour un éventuel droit de réponse commun aux quatre établissements. Cet éventuel droit de réponse commun des établissements figurera au sein du rapport de l'IEPSCF Mouscron, où s'est tenu l'entretien supplémentaire.

Le comité de suivi tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

## **PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

L'Institut d'enseignement de promotion sociale de la communauté Française (IEPSCF) de Colfontaine est l'héritier d'une longue tradition de formations de qualification professionnelle dispensées dans plusieurs écoles industrielles fondées au XIX<sup>e</sup> siècle.

Un graduat « informatique de gestion » y a été créé dans les années 1980. Devenue « bachelier » en 2006, cette formation vise à offrir à un public d'adultes des opportunités de réorientation professionnelle.

Des éléments d'évolution des effectifs étudiants du bachelier en Informatique de gestion sont présentés ci-dessous, dans la partie 1 de ce rapport.

---

<sup>1</sup> Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm) (consulté le 17 novembre 2016).

<sup>2</sup> Disponible sur [http://www.aeqes.be/rapports\\_evaluation\\_details.cfm?documents\\_id=210](http://www.aeqes.be/rapports_evaluation_details.cfm?documents_id=210) (consulté le 3 mai 2017).

## **PARTIE 1 : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE CONTEXTE DEPUIS L'ÉVALUATION INITIALE**

La population du bachelier en Informatique de gestion de cet établissement est en croissance depuis 2011, ainsi que le taux de diplomation. L'effectif reste cependant très limité ce qui, à terme, en compromet la viabilité. L'établissement se déclare toutefois actuellement aux limites de la capacité d'accueil.

Outre les changements législatifs apportés par le décret « Paysage »<sup>3</sup>, applicables à tout l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, les changements significatifs présentés dans le dossier d'avancement sont :

- au sein de l'établissement, un changement de direction (direction *ad interim* assuré par l'ancien sous-directeur depuis plusieurs années) et un changement de la personne en charge de la coordination qualité ;
- au niveau du programme évalué, la mise en place progressive du nouveau dossier pédagogique (premières diplomations en décembre 2016) ainsi que la réalisation de nouvelles grilles communes critériées pour les UE (unités d'enseignements) déterminantes et l'EI (l'épreuve intégrée), pour tous les établissements du réseau ;
- La convention de codiplomation qui lie l'IEPSCF Colfontaine, l'IEPSCF Mouscron et l'IEPSCF Péruwelz pour le bachelier envisagé.

Ces changements ont été présentés par l'établissement comme des freins à la réalisation de certaines actions.

## **PARTIE 2 : RÉALISATION DU PLAN D'ACTION INITIAL**

Le bilan présenté par l'établissement se structure selon les axes du plan d'action, eux-mêmes calqués sur le canevas du rapport final de synthèse de 2012.

### **Axe 1 : pédagogie**

Un coordinateur pédagogique pour la section bachelier en Informatique de gestion, a été désigné en 2012. Cette coordination pédagogique apparaît comme une étape importante, à développer et structurer, au-delà des missions d'information et de gestion de la plateforme pédagogique auxquelles elle semble actuellement limitée. Ainsi, la réflexion pédagogique collectivement organisée semble encore bien timide et peu ambitieuse. Une description d'un profil de fonction pour la coordination pédagogique pourrait sans doute utilement en préciser les objectifs et missions.

Le comité de suivi n'a pas pu relever d'élément témoignant d'un positionnement spécifique de l'établissement par rapport au nouveau dossier pédagogique et relève le peu d'appropriation des UE et un faible questionnement sur les méthodes et contenus. À titre d'exemples, l'argumentation du choix des langages de programmation ne semble pas avoir évolué depuis la précédente visite (où, en particulier le choix de VB6, qui date de 1998 avait été critiqué) ; le dossier d'avancement mentionne des avancées pédagogiques (*peer programming* et méthodes agiles) qui semblent essentiellement cosmétiques. Le comité de suivi n'a pas pu retrouver la trace, lors des entretiens avec les enseignants, d'autres innovations mentionnées par la direction (projet d'enseignement à distance).

### [Droit de réponse de l'établissement](#)

---

<sup>3</sup> Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (disponible en cliquant [ici](#)). Une brève description de ce décret est présentée dans : AEQES, « l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles », Bruxelles, 2016, page 14 (disponible [ici](#)).

## Droit de réponse de l'établissement

Le dossier d'avancement présente avec à-propos le projet de codiplomation comme l'occasion d'échanges de pratiques pédagogiques. Lors des entretiens, l'équipe enseignante a renvoyé aux experts une attitude de non-implication par rapport au projet ou de vision très administrative des enjeux des échanges (réunions concentrées sur des ajustements de calendrier ou de procédure), avec peu de valeur ajoutée pédagogique. Ce manque de positionnement peut s'avérer problématique. Si la direction a une stratégie claire vis-à-vis de la codiplomation, il n'apparaît pas que celle-ci soit partagée par tous les acteurs.

Les étudiants rencontrés apparaissent satisfaits de la formation dispensée. Les missions de formation de l'enseignement de promotion sociale semblent atteintes dans le cadre de ce bachelier.

### **Axe 2 : matériel et ressources humaines**

Le dossier d'avancement dresse un constat descriptif de différentes actions menées. Celles qui n'ont pas abouti au résultat escompté sont présentées avec résignation, sans analyse des motifs et sans propositions alternatives (stages). Les autres ne font l'objet d'aucune réflexion d'impact qui permettrait d'en évaluer la pertinence et l'efficacité.

Ainsi, les experts du comité de suivi donnent quitus du fait que les enseignants sont abonnés à un site d'*e-learning* et qu'ils sont encouragés à suivre des mises à niveau. Ces bonnes intentions suffisent-elles au développement d'une dynamique professionnalisante ? Si la direction est porteuse de projets pédagogiques requérant des compétences spécifiques (par exemple, le développement de l'*e-learning* ou d'un *blended learning*), elle doit être capable d'explicitier ses objectifs en accord avec les ressources et de recueillir l'adhésion des enseignants. La formation continue des enseignants doit être organisée et se penser en lien avec les objectifs poursuivis.

De la même manière, le comité de suivi se demande si l'accès aux bibliothèques de l'UMONS est vraiment la réponse adéquate au problème d'accès à de la bibliographie qui avait été soulevé lors de la visite 2011-2012, sachant que les enseignants ne s'en servent pas et que les étudiants ne semblent pas l'utiliser non plus.

Le comité de suivi note avec satisfaction que l'usage de la plateforme pédagogique s'est généralisé.

### **Axe 3 : relations extérieures**

Une recommandation du rapport initial de 2012 des experts mentionnait l'importance de maintenir plus formellement les liens avec les anciens étudiants, notamment dans une optique d'ouverture aux milieux socioprofessionnels et de facilitation de l'insertion des diplômés. Cette recommandation s'est traduite en action par la mise en ligne de la liste des diplômés. Le traitement de cet axe par l'établissement déçoit le comité des experts : n'y a-t-il pas quantité de projets plus pertinents, capitalisant sur le réseau d'anciens positivement affiliés à leur ancien établissement (offres de stages, témoignages lors de journées portes ouvertes, conférences, etc.) ?

### **Axe 4 : démarche qualité, gouvernance et stratégie**

Le comité de suivi salue l'implication du directeur étant donné son statut inconfortable d'intérim.

La vision stratégique proposée par la direction est apparue claire et cohérente. Toutefois, celle-ci ne transparait pas du tout dans le dossier d'avancement. Cela pose la question de l'articulation

coordination qualité/direction. En outre, cette vision ne semble pas connue et pas nécessairement partagée par l'équipe pédagogique. Le comité de suivi attire l'attention de la direction sur la nécessité d'une appropriation collective des projets pour en garantir l'élan et l'accomplissement. La réalisation d'un projet nécessite également une réflexion sur l'adéquation du profil des personnes auxquelles sont confiées des missions.

### **PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE QUALITÉ**

Les recommandations proposées par les experts en 2012, sur le chapitre de la démarche qualité, gouvernance, stratégie semblent toujours d'actualité.

Le comité de suivi a constaté un décalage important entre l'approche et le contenu du dossier d'avancement d'une part, et les éléments qu'ils ont pu découvrir à l'occasion de sa visite et des différentes rencontres qui ont été menées, d'autre part.

Le dossier d'avancement semble avoir été construit de manière superficielle, se bornant à répondre aux recommandations des experts intervenus en 2012. On n'y trouve nulle trace d'appropriation de ces recommandations, d'analyse stratégique ou d'élaboration d'actions programmées et évaluées (résultats bruts des questionnaires, sans analyse, par exemple).

En revanche, les échanges avec les parties prenantes ont mis en valeur les réflexions et actions réellement effectuées. Le comité de suivi recommande d'envisager l'évaluation de suivi comme une occasion de recevoir un point de vue extérieur à propos de ce qui constitue réellement les enjeux, les choix, le fonctionnement et, globalement, la démarche qualité de l'établissement.

À titre d'exemple, la codiplomation est présentée dans le dossier d'avancement comme un simple changement de la situation initiale, alors que cela constitue un axe stratégique possible pour l'établissement, selon divers enjeux (pratiques pédagogiques, partenariats et réseau professionnel, positionnement de l'offre de formation, visibilité, gouvernance, rationalisation de moyens, etc.).

Le portfolio devrait évoluer pour devenir un outil permettant de documenter les processus et ajustements continus, pour capitaliser au niveau de l'institution et au-delà des personnes. L'établissement ne doit pas se sentir enfermé par un canevas proposé par l'agence AEQES qui ne lui correspond pas. Le comité de suivi recommande de partir des documents internes qui semblent plus porteurs pour exprimer sa démarche qualité. Ces documents, reflétant des processus vivants, sont légitimement révisables.

Le comité de suivi encourage également l'établissement à concevoir la démarche qualité dans une perspective de développement de projets. La réflexion en termes de projets permet d'identifier des besoins, les livrables, d'anticiper des impacts et documenter ce qui est fait et pourquoi cela est fait. Cette logique permet également de définir l'implication attendue de la part des acteurs intervenants dans le projet, leurs responsabilités et les ressources sur lesquelles ils peuvent compter. L'objectivation des résultats permet également de reconnaître les résultats positifs des efforts réalisés ou de revoir, le cas échéant, la pertinence de ce qui a été envisagé.

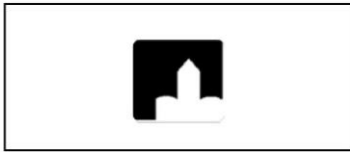
### **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Le comité de suivi pense que ce cursus est à la croisée d'une évolution nécessaire pour faire face aux différents défis qui lui sont posés. En effet, si la masse critique de diplômés est à peu près atteinte, une stratégie de codiplomation pourrait pérenniser la situation. De même, le dispositif qualité permettant l'évolution des enseignements nous semble à revoir afin d'accroître le dynamisme face à l'évolution de la discipline tout en collant aux exigences imposées par le dossier pédagogique du

bachelier. Le comité de suivi a perçu une motivation inégale, voire des résistances, parmi les membres de l'équipe pédagogique, à faire évoluer et adapter les pratiques pédagogiques dans l'esprit du nouveau dossier pédagogique. Il invite la direction à mettre en œuvre les actions utiles (information, formation, principes d'orientation et pilotage, évaluations périodiques de la mise en œuvre, etc.) qui permettront de lever les freins pédagogiques. Ainsi, même si les étudiants semblent contents de leur formation, le comité de suivi n'est pas certain qu'ils soient totalement armés pour faire face aux évolutions technologiques qui surviendront inévitablement tout au long de leur carrière.

La direction (par interim, situation que les experts jugent inconforable) a une vision stratégique claire et intéressante pour son établissement d'une part, pour cette formation d'autre part. Cependant, elle ne semble pas partagée, ce qui donne l'impression que les « wagons ne suivent pas la locomotive ». Plus de concertation semble nécessaire, ainsi que la mise en place d'une structure entre les enseignants impliqués pour faire évoluer les méthodes ainsi que le contenu des enseignements sur les aspects techniques.

Le départ de l'ancienne responsable qualité et l'arrivée d'une nouvelle est, pour le comité de suivi, l'occasion pour la direction de mettre en place un véritable plan qui pourrait redonner une impulsion à l'établissement, tant du point de vue pédagogique que pour la dynamique stratégique permettant d'atteindre les critères de maintien de la formation qui remplit plutôt bien son rôle d'ascenseur social.



**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

Nous remercions les auditeurs pour leurs conseils que nous ne manquerons pas de prendre en compte.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Partie	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
3	2	§2	VB6 a été remplacé dans l'établissement par ses successeurs i.e. actuellement, le VB.NET. Le C# et le Javascript, qui sont fortement demandés, font notamment également partie des langages utilisés par nos étudiants.
3	1	§2	Le développement de l'enseignement à distance est un projet de notre établissement qui fait l'objet d'un financement extérieur et qu'on ne saurait ignorer (ref. Tides # TFR16-01842).

Nom et signature du(de la) Directeur(-trice)

Marc DIEVELEZ,

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)  
de l'autoévaluation

Suzanne LECOCQ,  
P.O.

<sup>1</sup> Mentionner le paragraphe ou le n° de la ligne.